



MONOGRAPHIE

L'outil Transition Écologique – Territoires – Emplois (TETE) du Réseau Action Climat et de l'ADEME



TETE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TERRITOIRES EMPLOIS

Présentation de l'action

Porteurs de l'action : l'outil TETE a été développé par le chercheur Philippe Quirion (CNRS / CIRED). Il appartient à l'Ademe et au Réseau Action Climat.

Maîtres d'ouvrage : Réseau Action Climat, ADEME

Résumé : l'outil TETE se présente sous forme d'un tableur disponible en ligne gratuitement, paramétré pour réaliser des estimations d'emplois (ex ante) de scénarios énergétiques, à différentes échelles territoriales (de l'EPCI à la région), sur la période 2018-2050. Il est accompagné d'un guide d'utilisation et d'une formation pour autonomiser les utilisateurs.

Définition / Champ de justice climatique concerné : l'outil TETE évalue les co-bénéfices attendus d'une politique climat énergie en termes d'emplois à l'échelle d'un territoire (emplois créés et détruits dans les différentes branches de l'économie).

Planning : l'outil TETE a été publié en janvier 2018, il est amené à évoluer et à s'enrichir.

Gouvernance du projet, moyens

Impulsion du projet : l'outil TETE constitue une réponse au manque d'outils d'évaluation (scientifiquement robustes et faciles d'utilisation) des co-bénéfices en termes d'emplois des politiques de transition écologique menées à l'échelle des territoires. La demande émanait tant des conseils régionaux et de métropoles que de la société civile, pour améliorer le plaidoyer.

Processus d'élaboration et de conduite du projet : l'outil a été développé en suivant la méthodologie de P. Quirion, déjà utilisée pour des scénarios nationaux et adaptée pour des échelles infranationales. Les retours d'expériences suite à la mise en ligne gratuite ont permis de l'améliorer.

Partenaires : le CLER-Réseau pour la transition énergétique assure le déploiement de l'outil via l'offre de formations. Le Commissariat Général au Développement Durable a appuyé le développement de l'outil.

Moyens financiers, matériels et humains : l'outil et son utilisation sont suivis par le Réseau Action Climat et l'Ademe en partenariat. Le suivi méthodologique est assuré par P. Quirion.

Descriptif de l'action

Défis de justice climatique du projet : certains secteurs d'activité sont amenés à décroître, voire à disparaître, en raison notamment de leur dépendance aux énergies fossiles (ex : centrales à charbon). D'autres secteurs s'inscrivant dans la dynamique de la transition écologique et solidaire sont porteurs de création d'emplois et leur développement peut permettre d'atteindre un bénéfice positif, ce que peut aider à évaluer l'outil TETE. Celui-ci ne mesure cependant que les créations d'emplois dans certaines filières vertes (énergies renouvelables, bâtiments, transports) ; les co-bénéfices, par exemple dans le secteur des services, peuvent être sous-évalués. L'anticipation des risques sociaux dans certains secteurs d'activité permet de centrer l'action publique dans l'accompagnement des transitions professionnelles

vers les secteurs porteurs.

Public visé : l'outil TETE est destiné à tout type d'acteur s'intéressant à la question du potentiel de création d'emplois des politiques climat-énergie à l'échelle d'un territoire : collectivités territoriales, associations locales, directions régionales de l'Ademe, services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, acteurs de la formation et de l'emploi, etc.

Lieu/territoire : l'outil TETE peut être utilisé à tout type d'échelle territoriale (commune, bassin d'emplois, EPCI, département, région, France). Toutefois, les résultats sont pertinents à partir de l'échelle d'un EPCI et pour des investissements importants. L'outil TETE calcule un volume d'emplois créés par la dynamique enclenchée sur le territoire étudié et non un volume d'emplois localisés systématiquement dans le territoire. Il ne peut pas être utilisé pour les départements et régions d'outre-mer, dont l'économie n'est pas couverte par les bases de données publiques utilisées pour paramétrer l'outil.

Objectifs visés : renforcer l'argumentaire des co-bénéfices en termes de création d'emplois en faveur d'une politique climat-énergie ambitieuse à l'échelle locale, afin de passer de l'argumentation à l'action. L'outil permet de donner un signal aux acteurs socio-économiques, afin d'anticiper les fragilités et les potentiels et de gérer des reconversions. L'outil permet de comparer les scénarios tendanciels et de transition énergétique.

Outils et méthodes utilisés : l'outil se base sur des données disponibles dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) ou tout autre travail de prospective énergétique, et des données dans le Tableau Entrées-Sorties (TES) issues de la comptabilité nationale (le TES rassemble dans un même cadre comptable les comptes de biens et de services par produits et les comptes de production et d'exploitation par branches). Les données du TES sont issues de la statistique publique, ce qui contribue à la robustesse de l'outil.

La méthode consiste à calculer le coût des options techniques et organisationnelles retenues dans différents scénarios énergétiques, à ventiler ces coûts entre les 99 branches du TES et à multiplier ces coûts par le contenu en emploi de chaque branche. La méthode entrées-sorties permet de comptabiliser les emplois directs créés dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables, ainsi que les emplois indirects créés dans la chaîne des fournisseurs de ces secteurs. Il permet donc d'évaluer le nombre d'emplois directs et indirects créés liés à la mise en œuvre d'un scénario énergétique, en comparaison avec un

scénario tendanciel qui prolonge les évolutions récentes et prend en compte les politiques nationales déjà décidées.

L'outil TETE permet également d'estimer le nombre d'emplois détruits.

Objectifs de Développement Durable mis en œuvre : 7, énergies propres et d'un coût abordable ; 8, travail décent et croissance économique ; 13, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Résultats et enseignements

Quelle(s) éventuelle(s) difficulté(s) avez-vous rencontré dans la conduite de ce projet ? Des points de vigilance sont à noter dans l'utilisation : si les données des scénarios de transition énergétique ne sont pas assez précises, il peut être difficile de les transcrire en données d'entrée dans l'outil (ex : une politique de rénovation énergétique doit être exprimée non pas en nombre de logements mais en m² pour pouvoir être saisie dans l'outil TETE).

Suites et développement : les enjeux sont l'actualisation des données, l'ergonomie et l'ajout de sorties graphiques (visualisation de données pour faciliter la présentation, notamment devant des élus.) Un module « économie circulaire » pourrait être ajouté pour les secteurs d'activités analysés. Les retours d'expériences sont valorisés comme l'étude des impacts « emploi » de la 3^e Révolution industrielle : le conseil régional des Hauts de France et l'ADEME se sont saisis de l'outil TETE et ont organisé des temps de discussion avec les acteurs économiques régionaux autour des résultats « emploi » des trois scénarios énergétiques.

Documentation de l'action

Contact : contact@territoires-emplois.org

Site web : <https://territoires-emplois.org/>

Livrables produits : l'outil TETE (tableur Excel®), le guide d'utilisation et la session de formation, une vidéo d'explication par P. Quirion, la FAQ, la carte des retours d'expériences, un webinaire.

Bibliographie :

Guide d'utilisation de l'outil TETE, Ademe et Réseau Action Climat, janvier 2018

Scénario NegaWatt 2017 : une étude de contenu en emploi, Philippe Quirion, 2017 (lien)

Les études disponibles dans la partie
« Ressources » du site : <https://territoires-emplois.org/ressources-pour-aller-plus-loin/>